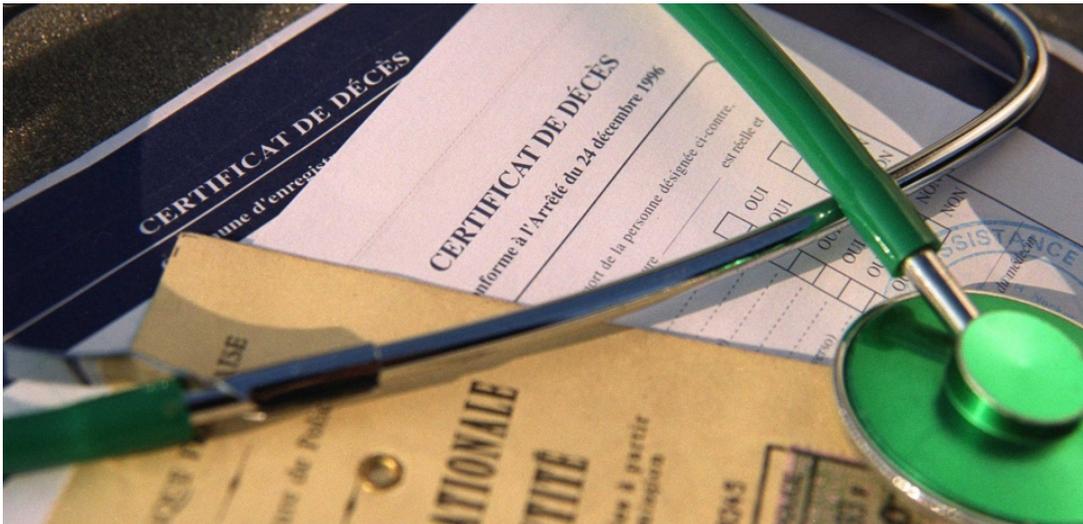




## On ne meurt qu'une fois... mais de 2,4 causes en moyenne !

Sur les certificats de décès, les médecins mentionnent très souvent plusieurs causes. Mais la manière dont celles-ci sont prises en compte dans les chiffres officiels conduit à sous-estimer fortement la mortalité liée à certaines maladies, alertent des chercheurs.

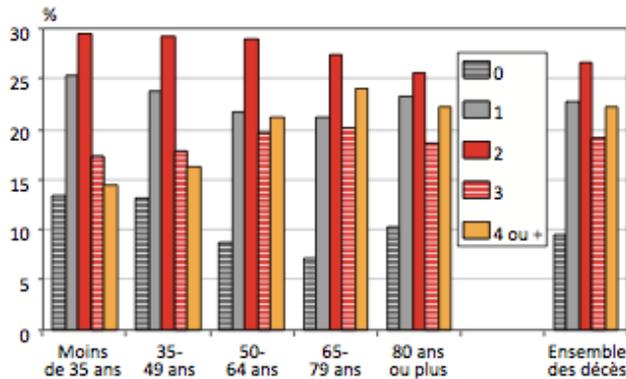


Certificat de décès © DURAND FLORENCE/SIPA

Dans James Bond, "on ne vit que deux fois", si l'on se réfère au film sorti en 1967. Dans la réalité, bien sûr, on ne meurt qu'une fois, mais... de plusieurs causes. Tel est le titre du rapport sorti en juin 2016 de l'[Institut national d'études démographiques](#). "Quand une personne meurt, le médecin qui signe le certificat de décès en indique la cause, et il en mentionne souvent plusieurs en décrivant leur enchaînement jusqu'au décès", résumait des chercheurs de l'Institut. Ainsi, en France, les médecins mentionnent en général 2,4 causes de décès, ce qui est loin d'être un phénomène propre à l'Hexagone puisque, à titre d'exemples, leurs confrères Italiens et Tchèques en indiquent plus de 3 en moyenne. Toutefois, seule la cause dite initiale (la dernière mentionnée sur l'avis de décès et considérée comme étant à l'origine du processus ayant provoqué le décès) est prise en compte dans les chiffres officiels qui servent de référence à l'évolution de la mortalité. "Ceci conduit à sous-estimer fortement la contribution de certaines maladies à la mortalité, par exemple les maladies endocriniennes, expliquent les chercheurs. Or il est utile de prendre en compte également ces causes dites associées, sachant qu'avec l'augmentation de l'espérance de vie, on meurt de plus en plus souvent d'une combinaison de causes et non d'une seule."

4 causes de décès pour les 65-79 ans

**Figure 1. Nombre de causes de décès mentionnées\* sur les certificats de décès par groupe d'âges, France, 2011**



\* Toutes les causes de décès, qu'elles soient en partie I ou II du certificat de décès, sont prises en compte. Les causes dites mal définies ne sont pas comptées.

Source : statistique des causes de décès du CépiDc.

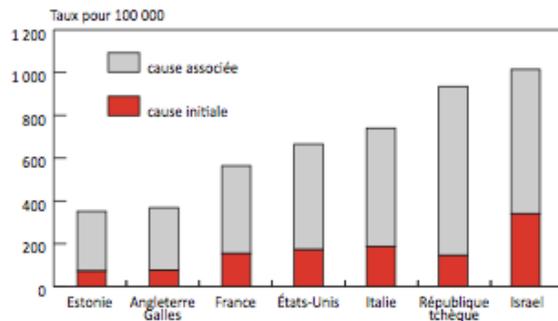
De manière plutôt logique, le nombre de causes mentionnées augmente avec l'âge, du moins jusqu'à 79 ans, comme le montre le graphique ci-contre. À 65-79 ans, 24 % des certificats comptaient au moins 4 causes contre 14 % à moins de 35 ans. *"Cette augmentation reflète la plus grande complexité des tableaux pathologiques des personnes les plus âgées avec notamment des co-morbidités – présence simultanée de plusieurs maladies"*, précisent les chercheurs. Au-delà de 80 ans, on observe un léger recul du nombre moyen de causes mentionnées et une proportion sensiblement plus élevée de décès ne mentionnant aucune cause. *"Aux âges où l'on dit parfois que l'on "meurt de vieillesse", la description précise de l'enchaînement des causes ayant conduit au décès semble peut-être moins utile aux médecins"*, commentent les spécialistes.

#### L'impact du diabète et de l'obésité sous-estimé

Parmi les différentes causes, l'on distingue donc de la cause initiale les "causes associées". Le plus souvent, ce sont des conséquences ou des complications de la cause initiale ou de son traitement : par exemple le cas d'une hémorragie consécutive à un ulcère gastrique. Elles peuvent aussi être des facteurs de risque pour la cause initiale (exemple : l'hépatite virale chronique pour un cancer du foie) ou même interagir avec la cause initiale, en l'aggravant, en affaiblissant davantage le patient ou en rendant le traitement plus complexe ou moins efficace. Tel est le cas des maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, comme le diabète ou l'obésité. Or *"la contribution de ces maladies à la mortalité est fortement sous-estimée lorsque leur seule implication en tant que cause initiale est prise en compte"*, explique l'[Ined](#). La preuve avec le graphique ci-dessous.



**Figure 3. Taux de mortalité\* par maladie endocrinienne, nutritionnelle et métabolique des personnes de 65 ans ou plus, 2009\*\***



\* taux de mortalité standardisé, pour une même répartition par âge.

\*\* sauf République tchèque : données 2011.

Si on ne prend en compte pour le calcul du taux de mortalité que les décès où une maladie endocrinienne, nutritionnelle et métabolique est mentionnée comme cause initiale sur le certificat de décès, on obtient le taux en rouge (cause initiale), alors que si l'on prend aussi en compte les décès où ce type de maladie est mentionné, mais pas comme cause initiale, on obtient un taux plus élevé (cause initiale plus cause associée). *"Les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques associées au décès méritent donc d'être mieux prises en considération dans les études statistiques et épidémiologiques"*, concluent les auteurs.